

1- Informations Cavalier(e):

M. Mme Melle

Nom:

Prénom:

Date de naissance:/...../..... Age:

Nom des parents:

Adresse:

CP: Ville:

Tél. fixe: ou Portable:

Mail:

Niveau équestre: Débutant Galop1 Galop2 Galop3 Galop4 Galop5 Galop6 Galop7

2- Stage :

Stage du/...../..... au/...../..... en Journées 9h30/17h ou Mini Séjour 2 Jours ou Séjour 4 jours

Assurance :

Je possède une licence en cours de validité : LICENCE FFE N°

Je fournis une attestation d'assurance accident qui couvre les activités équestres ou

Je choisis la LICENCE--VACANCES: (pour les cavaliers non-licenciés à l'année)-Valable 1 mois: 10 €

Déclarée le: N° (à compléter par le club)

3- Règlement du Stage : Tarifs : 1 jour : 55 € - Mini Séjour 2 Jours/1 nuit : 250 € - Séjour 4 jours / 3 nuits :500 €

Prix du Stage (avec licence verte) :Règlement le : Par : Chèque ANCV Espèces

Paypal

Merci de libeller les chèques à l'ordre de Touraine Cheval.

Tous les stages commencés sont dû, non remboursables. Pour les journées, pensez à ramener un pique nique !

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ENFANTS MINEURS (OBLIGATOIRE)

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

Lien de Parenté Père Mère Tuteur Autre :

Je soussigné(e): Autorise mon enfant:

à participer aux activités du Centre Equestre et certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur dans son intégralité (affiché au centre équestre ou disponible sur simple demande).

Je soussigné(e): Responsable de l'enfant:

autorise le responsable du club, à faire appel en cas d'urgence aux services de secours et à prendre en charge mon enfant, pour un transport vers un service hospitalier. J'autorise le responsable du club, à prendre les décisions d'ordre médical selon prescription du médecin et à pratiquer, en cas d'urgence, une intervention chirurgicale y compris anesthésie, en mes lieux et place, s'il lui était impossible de me joindre en temps voulu. Indications médicales éventuelles:

Allergies alimentaires ou information pour les nuits :

Date et signature précédée de la mention «lu et approuvé»

Conditions Générales de Vente

Début de la prestation

Le lieu et l'horaire de rendez-vous sont communiqués par téléphone ou par mail avant votre départ. Nous vous demandons de vous présenter 10 minutes avant l'heure de départ pour une balade et à l'heure donnée pour les autres prestations.

Conditions de départ

Pour confirmer un départ, un minimum de 1 ou 4 personnes (selon la destination) doivent être inscrites. En cas de groupe incomplet, nous pouvons être amenés à annuler un départ. Les personnes inscrites sont alors intégralement remboursées des frais déjà engagés. Nous proposons d'autres dates ou destinations, sans aucune obligation. La randonnée étant soumise aux aléas de la météo, nous nous octroyons le droit d'annuler une sortie, de décaler un départ ou modifier un itinéraire afin d'assurer la sécurité du groupe.

Tarifs

Le prix comprend la location du cheval et de son matériel complet, et l'accompagnement du moniteur. La prestation commence lorsque la monitrice attribue les chevaux et elle se termine à la fin de la balade ou du cours. Par exemple, pour une balade, le premier quart d'heure est réservé à la présentation et aux explications, et le reste pour la balade. Le prix ne comprend pas les dépenses personnelles, les achats divers, le transport...

Droit à l'image

Les photos et vidéos prises au cours des activités ou au sein du centre équestre pourront être utilisées par Touraine Cheval à des fins commerciales. Je peux demander à ce que mon image ou celui de mes enfants ne soit pas exploitée, en cochant cette case .

Inscription

Votre inscription est effective et validée dès réception du bulletin d'inscription. L'intégralité des prestations se règle lors de l'inscription, ou après la balade en fonction de la demande du moniteur. En fonction des prestations, un acompte de 30 % peut être demandé.

Règlements acceptés :

- Espèces
- Chèque bancaire à l'ordre de «Touraine Cheval»
- Chèques vacances ANCV (la monnaie n'est pas rendue)

Annulations / Modifications

Annulation de la part du client : moins de 15 jours avant le départ : la totalité du montant des prestations sera retenue. Les participants ne pourront en aucun cas prétendre à une indemnité. Tout voyage interrompu ou écourté, toute prestation non utilisée pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Annulation de la part de l'organisateur

Si Touraine Cheval doit annuler un départ pour quelque motif que ce soit, les personnes déjà inscrites seront intégralement remboursées.

Si un nombre insuffisant de participants est inscrit sur un départ, Touraine Cheval peut annuler la prestation. La prestation peut être maintenue si l'ensemble des participants accepte un réajustement de prix, calculé au plus juste. Sinon, une autre date ou destination peut être proposée, sans aucune obligation. En cas de défaillance d'un prestataire de service, ou si pour des raisons impérieuses (conditions climatiques, etc.) tout ou partie des engagements prévus devaient être annulés, ils seraient remplacés par des prestations équivalentes. Dans certaines circonstances, le circuit, les hébergements peuvent être modifiés. Le participant ne pourra

les refuser sans motif valable, ni réclamer une

Touraine Cheval 2 Bis rue des Brisaciers 37130 La Chapelle Aux Naux 0612563185

www.tourainecheval.com

quelconque indemnisation. Chaque fois, nous faisons le maximum pour que vous puissiez réaliser votre programme en vous proposant des alternatives : autre lieu, autre parcours, autre activité, autre date...

Assurance / Licence FFE

La structure est assurée en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance individuelle accident pour la pratique de l'équitation ou de la licence fédérale de l'année en cours. Cette dernière est vivement recommandée et est proposée au centre équestre. **Même si toutes les précautions sont mises en place, que ce soit au niveau du choix des chevaux, de l'encadrement, des circuits, ... l'équitation reste un sport à risques. Vous effectuez donc cette activité en toute connaissance de causes.** Touraine Cheval insiste sur la nécessité d'être assuré pour la pratique de l'équitation est informe ses clients des risques pouvant être encourus lors de l'activité (chute de cheval, coup de sabot, etc ...). Le client atteste avoir eu connaissance des risques et s'engage sur l'honneur (ou fournit un justificatif d'assurance) à être assuré pour la pratique de l'équitation ou des sports à risques. Les femmes enceintes ne seront pas acceptées à cheval.

Conditions Générales de Sécurité

A cheval :

-Le **port du casque est obligatoire**. Le cavalier qui refuserait cette consigne se verrait immédiatement refuser l'accès à la randonnée. Le niveau équestre et les éléments personnels (taille, poids...) communiqués lors de l'inscription sont des éléments contractuels : le guide de tourisme équestre se réserve le droit de refuser tout cavalier dont le niveau ou les capacités seraient différents de ceux validés par le bulletin d'inscription, et qui seraient incompatibles avec le bon déroulement de la randonnée. Dans ce cas, le cavalier concerné ne pourra prétendre à aucune indemnisation. L'encadrant adaptera le niveau de la balade au niveau des cavaliers, la pratique du trot et du galop ne sera pas systématique afin de préserver la sécurité du groupe. Veuillez donc à ne pas sur estimer votre niveau. Chaque participant assume en toute connaissance de cause les risques et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir à Touraine Cheval.

-Une tenue adaptée est nécessaire (chaussures fermées, pantalon), **la veste doit être fermée et ne doit pas être enlevée à cheval, ni être autour de la taille ou des épaules. Les sacs sont interdits à cheval.**

-L'écoute des consignes de l'encadrant diplômé est obligatoire en toutes circonstances.

-Des distances de sécurité de 1m50 sont demandées entre chaque cheval (devant, derrière et côte à côte).

- Pour la sécurité de tous, merci de ne pas fumer, de ne pas crier, d'éteindre son téléphone portable, de ne pas avoir de perche à selfie, de ne pas faire de gestes brusques.

-Les affaires personnelles (appareil photo, lunettes...) sont sous la responsabilité du propriétaire. Touraine Cheval se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Dans le centre équestre :

-Ne pas fumer

-Ne pas courir et ne pas crier

-Ne pas passer derrière les chevaux, leur parler pour les approcher

-Respecter les lieux

-Ramasser ses déchets

-Attendre l'autorisation de détacher le cheval et d'entrer dans la carrière

